

<p>1. Présences et vérification du quorum</p>	<p>Nathalie Breton, enseignante Anne DomPierre, parent et présidente Annick Doucet, parent Caroline Gaudreau, parent Mylène Larocque, professionnelle Pascale Payant, parent Audrey Proulx, parent et vice-présidente</p> <p><b>Absences :</b> Maryse Bilodeau, enseignante maintenant à la retraite Julie Charbonneau, enseignante Élyse Guibeault, enseignante Mélanie Labelle, service de garde Anne Villeneuve, parent et secrétaire</p> <p><b>Invitées :</b> Sonia Belley, directrice par intérim de l'école Émilie Huber, représentante du comité EHDAA Caroline Sauvé, commissaire scolaire</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>Il est proposé par Nathalie Breton, appuyée par Audrey Proulx d'adopter l'ordre du jour en y retirant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mot de la technicienne du service de garde</li> </ul> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>3. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015 et du 10 novembre 2015</p>	<p>Il est proposé par Audrey Proulx, appuyée par Annick Doucet d'adopter les procès-verbaux avec les corrections des coquilles mentionnées.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>3.1. Suivis du conseil du 13 octobre 2015</p>	<p><b>FONDS COMMUNAUTAIRES AVIVA</b> La candidature du projet de la cour d'école n'a pas été retenue. Cependant, la compagnie Assurances FH Rowat Ltée qui chapeautait notre mise en candidature a reçu \$500 qu'il souhaite nous remettre, comme don, pour la continuité du projet. Une lettre de remerciement lui sera envoyée. Un message apparaîtra dans l'Info-parents de février 2016.</p> <p><b>FORMATION FCPQ</b> La formation aura lieu le 3-4 juin 2016. L'allocation budgétaire à la CSPO étant restreinte, Anne DomPierre demande aux membres de visiter le site de la FCPQ afin de voir l'intérêt à y participer. Les membres ont jusqu'au 18 janvier 2016 pour l'aviser de leur intérêt.</p>

	<p>BUDGET CÉ</p> <p>L'allocation budgétaire annuelle du conseil est de 500\$. Anne DomPierre s'occupera d'en faire la répartition, en collaboration avec la direction, et présentera la ventilation des coûts en février 2016.</p>
4. Questions du public	Aucune question
5. Suivis du comité cour d'école	<p>Sonia Belley affirme qu'une rencontre du comité a eu lieu le 11 janvier 2016. Suite à l'approbation de CÉ en octobre dernier de poursuivre l'aménagement du terrain de soccer en gazon, il ne reste plus qu'à amasser environ 22 000\$ pour finaliser le projet. Le thermomètre à l'entrée de l'école sera modifié en conséquence et un message sera ajouté dans l'Info-Parents à cet effet.</p> <p>Une rencontre avec Luc Pelchat, de la CSPO, a eu lieu début décembre. M. Pelchat dispose des informations nécessaires pour étudier le projet et voir à ce qu'un montant soit accordé à l'école pour une partie des travaux. Plus d'information à venir à la fin janvier. Mise à jour au prochain conseil de février 2016.</p> <p>Il y a discussion quant aux soumissions reçues pour les jeux (ballons poires, paniers de basket). Puisqu'il y a une grande différence de prix entre les 2 soumissions, Audrey Proulx fera un suivi avec le comité de la cour d'école au sujet des critères envoyés aux compagnies afin de comprendre la différence de prix. Un courriel sera envoyé aux membres pour un vote électronique.</p>
6. Suivis du comité EHDAA	<p>Emily Huber mentionne que les élections pour le président et vice-président ont eu lieu. Les mêmes personnes restent en poste. L'objectif de cette année reste le même; faire découvrir le comité EHDAA aux parents en maximisant la communication.</p> <p>Les membres d'un comité se sont rencontrés le 11 janvier dernier afin de déterminer, parmi les candidatures reçues, qui remportera le prix Rachel Patry.</p> <p>La CSPO rappelle que la Ville de Gatineau déneige moins de trottoir cette année et que s'il y a des problèmes, qu'il est important d'en aviser l'école. Sonia Belley mentionne que rien n'a été signalé jusqu'ici.</p>
7. Suivis du comité de parents de la CSPO	<p>Anne DomPierre mentionne qu'une grande implication communautaire a permis de trouver le nom de l'école 033 qui s'appelle dorénavant l'école des Cavaliers.</p> <p>Le nouveau calendrier scolaire s'annonce mieux et sera approuvé fin février à la CSPO.</p> <p>Pour l'inauguration de son agrandissement le 17 octobre 2011, l'école recevra une plaque commémorative.</p> <p>PROJET DE LOI 86</p> <p>Anne DomPierre fait un survol des points saillants du projet de loi. Depuis décembre, le comité de parents de la CSPO a établi un sous-comité pour se pencher sur les questions. Elle élabore sur les nouvelles responsabilités du CÉ, proposées par le projet. Elle invite</p>

	<p>les membres à consulter le tableau comparatif avant/après afin de mieux comprendre les enjeux. Ce tableau a été envoyé par courriel le 17 décembre dernier.</p> <p>Caroline Sauvé explique qu'il y aura une période transitoire entre le Conseil des commissaires et le nouveau Conseil scolaire. Cependant, cette période pourrait être discutée plus amplement puisqu'elle ne semble pas favorable et de trop courte durée, ce qui aurait un impact sur les responsabilités accrues du CÉ, entre autres.</p> <p>La prochaine rencontre du comité de parents de la CSPO a lieu mardi prochain. Le projet de loi sera abordé et s'il y a lieu, les détails seront envoyés par courriel aux membres ou discutés lors du prochain conseil.</p>
8. Mot de la direction	<p>RETOUR DE M. ROCHETTE</p> <p>Sonia Belley informe les membres du conseil qu'Alain Rochette est de retour à titre de directeur de l'école. Son retour est progressif. Sonia retrouve son poste d'adjointe en partage avec l'école du Vieux-Verger. M. Rochette sera de retour au CÉ en février.</p> <p>CLASSES SPÉCIALISÉES (INAUGURATION)</p> <p>L'inauguration officielle a eu lieu le 17 décembre dernier. Suite à de nombreuses propositions symboliques, le nom <i>les Colibris</i> a été retenu. Depuis septembre, la nouvelle routine de classe est bien installée et les deux enseignantes font un excellent travail. Les classes comptent aussi sur une stagiaire en psychoéducation.</p>
9. Rapports	<p>MOT DES ENSEIGNANTS</p> <p>Aucun commentaire</p> <p>MOT DES PROFESSIONNELS</p> <p>Mylène Larocque informe les membres du conseil qu'il y a plusieurs sessions TDAH pour les parents. La demande est forte et les sessions sont complètes.</p>
10. Travaux du conseil	
<p>a) Trottibus</p> <p><b>Résolution 13-15-16</b></p>	<p>On octobre dernier, le conseil s'était positionné pour faire parvenir un sondage aux parents. Chose faite, avec un faible taux de participation (60 participants). Les résultats démontrent tout de même que la majorité (73.3%) des répondants sont en faveur du projet.</p> <p>Anne DomPierre demande aux membres s'il y a lieu de poursuivre l'initiative. Un membre questionne la responsabilité civile des parents qui marcheraient avec les enfants. Caroline Sauvé informe que l'école des Rapides-Deschenes propose déjà le Trottibus aux parents et que ça fonctionne bien. Anne DomPierre entrera en communication avec l'instigateur du projet à cette école pour plus de détails.</p> <p><b>Il est proposé par Anne DomPierre et appuyé par Annick Doucet de faire parvenir un courriel aux parents qui ont démontrés de l'intérêt à s'impliquer lors du sondage. Il est proposé par Anne DomPierre et appuyé par Audrey Proulx de former un sous-comité afin d'étudier la possibilité d'offrir un seul trajet pour commencer.</b></p> <p><b>Propositions adoptées à l'unanimité.</b></p>

<p>b) Studio Bulle</p> <p><i>Résolution 14-15-16</i></p>	<p>Sonia Belley mentionne qu'il existe aucun contrat avec Photomania pour les photos scolaires de septembre 2016. Studio Bulle offre les fichiers électroniques pour les dossiers scolaires. Il offre également un don de 10% des ventes des photos et créer des produits originaux personnalisés dont une partie des profits peuvent être versés directement à l'école dans le cadre d'une campagne de financement. Pascale Payant nous informe qu'elle a un lien privilégié avec cette entreprise et donc s'abstient de commentaire et de son droit de vote. Sonia Belley communiquera avec l'entreprise pour réserver leurs services et choisir une date à l'automne 2016.</p> <p><b>Il est proposé par Nathalie Breton et appuyé par Caroline Gaudreau de retenir les services de Studio Bulle pour les photos scolaires 2016.</b></p> <p><b>8 Pour 0 Contre 1 Abstention</b></p> <p><b>Proposition adoptée à majorité.</b></p>
<p>c) Formation Parent-guide, Parent-complice</p> <p><i>Résolution 15-15-16</i></p>	<p>Sonia Belley nous donne un compte-rendu de sa rencontre avec Sarah Plourde, formatrice et conférencière autorisée du groupe <b>COMMEUNIQUE</b> qui offre la formation. Une mini-séance d'information gratuite pourra être disponible pour les parents de l'école dès avril. Par la suite, il faudra construire le calendrier de formation d'une durée de 8 cours. Il y a des frais pour la formation, payable par les parents.</p> <p>Anne DomPierre explique le résultat de ses recherches internet sur le sujet et informe que les parents peuvent bénéficier maintenant d'une mini-séance d'information gratuite, en visitant le site <a href="http://www.sarahplourde.com">www.sarahplourde.com</a></p> <p><b>Il est proposé par Audrey Proulx, appuyé par Annick Doucet que la direction communique avec Sarah Plourde afin de fixer la date pour une mini-séance gratuite en avril, selon sa disponibilité et celle de notre gymnase.</b></p> <p><b>Proposition adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p>Prolongement de la rencontre</p> <p><i>Résolution 16-15-16</i></p>	<p>Étant donné l'heure avancée, les membres votent 15 minutes supplémentaires à la réunion.</p> <p><b>Il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Audrey Proulx de prolonger la réunion de 15 minutes.</b></p> <p><b>Proposition adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p>d) Révision des règles de régie interne du CÉ</p>	<p>Anne DomPierre mentionne qu'à la lumière des récents événements (journées de grève), il devient important de revoir les règles de régie interne du conseil afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Elle fait un survol des changements proposés et répond aux questions des membres.</p>

<p><i>Résolution 17-15-16</i></p>	<p>Caroline Sauvé mentionne qu'il serait important, au point 1, de préciser que les parents d'élèves fréquentant l'école ne doivent pas être des membres du personnel de l'école.</p> <p>Nathalie Breton mentionne que le point 5 devrait préciser qu'une dissolution du conseil est possible s'il n'y a pas quorum après 3 convocations consécutives. Ce faisant, les fonctions et pouvoirs du conseil seront exercés par le DE. Nathalie mentionne qu'il est souhaitable qu'une telle situation ne se produise pas afin de sauvegarder l'intégrité du CÉ et sa transparence.</p> <p><b>Il est proposé par Nathalie Breton et appuyé par Audrey Proulx d'adopter l'ajout au point 1 et la précision au point 5 et d'approuver les autres changements proposée tels quels.</b></p> <p><b>Proposition adoptée à l'unanimité.</b></p>
11. Varia	Aucun sujet
12. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne DomPierre, appuyée par Caroline Gaudreau de lever l'assemblée à 21h16.